

DOSSIER DE PRESSE

PARIS, LE 21 SEPTEMBRE 2018

FONDATION



DU PATRIMOINE



Fimalac



FONDATION
CULTURE &
DIVERSITÉ

Partenaire presse

LE PETIT
LEONARD

Sous le haut patronage du



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

CONTACT PRESSE

FONDATION DU PATRIMOINE
Directrice presse et presse événementielle
Laurence Lévy

Téléphone :
06 37 84 67 26
Mail :
laurence.levy@fondation-patrimoine.org

Adresse :
153 bis, Av. Charles de Gaulle
92 200 Neuilly-sur-Seine

Site :
www.fondation-patrimoine.org

Rejoignez-nous !



facebook.com/fondation.patrimoine



@fond_patrimoine



@fondationdupatrimoine

LANCEMENT DE LA 6ÈME ÉDITION DU CONCOURS « 1,2,3, PATRIMOINE ! »

En partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale

DATE LIMITE DE CANDIDATURE LE 12 AVRIL 2019

www.fondation-patrimoine.org/123-patrimoine

TABLE DES MATIÈRES

1. COMMUNIQUÉ DE PRESSE	PAGE 3
2. CALENDRIER	PAGE 4
3. COMPOSITION DU JURY	PAGE 4
4. DOCUMENTS TÉLÉCHARGEABLES	PAGE 4
5. LAURÉATS DE L'ÉDITION 2017/2018	PAGE 5
6. LES PARTENAIRES	PAGE 6
7. INFORMATIONS PRATIQUES	PAGE 7



Atelier d'écriture à la plume pour les élèves de Darney, lauréats 2018 de la mention « Histoire & Patrimoine »

1. COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le concours « 1, 2, 3, Patrimoine ! » fait sa rentrée: la 6^{ème} édition de cette belle action de sensibilisation des jeunes scolaires au patrimoine est désormais lancée! Depuis sa création, le concours a permis de sensibiliser plus de 1 500 élèves à la préservation du patrimoine.

Organisé par la Fondation du patrimoine et la Fondation Culture & Diversité avec le soutien de Fimalac, mécène fondateur de la Fondation du patrimoine, ce concours bénéficie cette année encore du haut patronage du ministère de l'Éducation nationale.

Le concours « 1, 2, 3, Patrimoine ! » s'adresse aux élèves de CM1, scolarisés dans des écoles publiques situées en zone rurale ou relevant des réseaux d'éducation prioritaire. Pour participer, les écoliers concernés doivent identifier un élément patrimonial à restaurer (mobilier ou immobilier) appartenant à leur commune, et non protégé au titre des Monuments Historiques. Avec leur instituteur, ils travaillent ensuite à la découverte de leur patrimoine et constituent un dossier qui sera soumis au jury.

Trois projets seront récompensés par les organisateurs. La dotation globale de 16 000 €, qui servira à la restauration des projets primés, est répartie de la manière suivante :

- Grand Prix : 6 000 €
- Mention spéciale récompensant une école relevant de l'éducation prioritaire : 5 000 €
- Mention spéciale récompensant une école en zone rurale : 5 000 €

Chaque élève des classes lauréates reçoit un diplôme, une récompense et un abonnement au journal *Le Petit Léonard*, partenaire du concours.

Le concours « 1, 2, 3, Patrimoine ! » est avant tout un outil de sensibilisation des enfants au patrimoine, à travers un projet pédagogique transversal mêlant l'histoire, les sciences naturelles, les nouvelles technologies, l'écriture ou bien encore l'éducation civique, mené et accompagné par les professeurs des écoles volontaires. Ce projet de classe a pour objectif de favoriser l'ouverture et la découverte par les écoliers de l'héritage culturel qui les entoure. Le patrimoine crée un véritable lien entre l'enfant, l'école et son territoire.

2. CALENDRIER

POUR PARTICIPER AU CONCOURS, LES CLASSES CANDIDATES DOIVENT OBLIGATOIREMENT SE PRÉINSCRIRE

Cette pré-inscription a pour but de mettre en contact les classes candidates avec les délégués de la Fondation du patrimoine qui pourront les aider et les accompagner tout au long du projet.

- 22 novembre 2018 : date limite de pré-inscription ;
- 12 avril 2019 : date limite de réception des dossiers complets de candidature ;
- Mai 2019 : jury de sélection des lauréats ;
- Juin 2019 : cérémonies des remises de prix dans les trois communes des classes lauréates.

3. COMPOSITION DU JURY

Saïd Berkane, Délégué général adjoint de la Fondation Culture & Diversité

Franck Bichindaritz, Architecte, Bureau de l'Innovation et du Conseil technique, Direction générale des patrimoines, ministère de la Culture

Pierre Hanotaux, Chargé de mission auprès du Président de Fimalac

Dominique Pince-Salem, Chargée d'études, Bureau des actions éducatives, culturelles et sportives, Direction générale de l'enseignement scolaire, ministère de l'Éducation nationale

Célia Verot, Directrice générale de la Fondation du patrimoine

Composé de cinq membres, le jury choisira les lauréats parmi les finalistes, sur la base de critères permettant de juger de la qualité du dossier sur un plan pédagogique et patrimonial.

3. DOCUMENTS TÉLÉCHARGEABLES

Pour se préinscrire et télécharger le dossier de candidature, rendez-vous sur notre page de présentation du concours « 1, 2, 3, Patrimoine ! » dans la rubrique calendrier et dossier de candidature : www.fondation-patrimoine.org/123-patrimoine.

5. LAURÉATS DE L'ÉDITION 2017/2018

La 5^{ème} édition de ce concours a été pour les participants une expérience unique et forte qui a permis à ces enfants devenus de réels « petits ambassadeurs du patrimoine », de prendre conscience de l'importance du patrimoine qui les entoure et de la nécessité d'en prendre soin pour pouvoir un jour le transmettre à leur tour.

Trois classes se sont distinguées parmi les candidats. Le jury a voulu récompenser la qualité de leurs projets pédagogiques et leur réel investissement tout au long de l'année scolaire :

- Grand Prix : l'école de Carbay (Maine-et-Loire) pour son projet de restauration de la cloche de l'église Saint-Martin.
- Mention spéciale « Histoire & Patrimoine » : l'école de Darney (Vosges) pour son projet de restauration des geôles du château de Darney.
- Mention spéciale « Éducation & Patrimoine » : l'école de Monestier-de-Clermont (Isère) pour son projet de restauration de la méridienne de l'église du village.

RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS SUR LE PALMARÈS 2017/2018 :

<https://www.fondation-patrimoine.org/l-actualite/liste-des-actualites/concours-scolaire-1-2-3-patrimoine-palmares-de-la-5e-edition>



Les élèves de l'école de Carbay, lauréats du Grand Prix « 1, 2, 3, Patrimoine ! », costumés à l'occasion de la fête séculaire de leur village, brandissent avec joie leur diplôme ©Fondation du patrimoine

6. LES PARTENAIRES

LA FONDATION DU PATRIMOINE

Première organisation privée de France dédiée à la sauvegarde du patrimoine de proximité le plus souvent non protégé par l'État, la Fondation du patrimoine est un organisme sans but lucratif créé par la loi du 2 juillet 1996. Reconnue d'utilité publique par le décret du 18 avril 1997, elle a pour mission de sauvegarder et mettre en valeur le patrimoine national bâti, mobilier et naturel. Depuis l'origine, elle a soutenu plus de 30 000 projets sur tout le territoire et plus de 2 milliards d'euros de travaux ont été engagés.

Afin d'encourager et de récompenser les porteurs de projets (particuliers, collectivités locales, associations) qui souvent, très courageusement, ont souhaité mener à bien des restaurations de patrimoine bâti, en ayant le souci de réaliser des travaux de qualité et de donner ainsi une seconde vie à ces éléments architecturaux, la Fondation du patrimoine organise chaque année avec ses partenaires des prix et concours dans le but de sensibiliser nos concitoyens à la sauvegarde du patrimoine.

Etre au service de tous ceux qui aiment et défendent la grande richesse du patrimoine français, valoriser les métiers du patrimoine, s'assurer de la transmission des savoir-faire auprès de la jeunesse, en contribuant très concrètement à la vie économique et sociale des territoires, est au cœur des missions de la Fondation du patrimoine.

LA FONDATION CULTURE & DIVERSITÉ

La Fondation Culture & Diversité, fondation d'entreprise de Fimalac créée par Marc Ladreit de Lacharrière, a pour mission de favoriser l'accès aux arts et à la culture des jeunes issus de milieux modestes. Depuis son lancement en 2006, elle conçoit et mène directement sur le terrain avec ses partenaires culturels, éducatifs et sociaux des programmes pérennes. Plus de 35 000 jeunes ont d'ores et déjà bénéficié de ses actions.

FIMALAC

Depuis la création de son groupe en 1991, Marc Ladreit de Lacharrière, président et fondateur de Fimalac, a souhaité engager son entreprise au service de la cité, en agissant en faveur d'une société plus harmonieuse sur le plan national et international, dans le champ de la culture et de la solidarité, en soutenant des actions qui contribuent au rayonnement culturel de la France et en s'engageant dans le débat économique et social.

Fimalac est l'un des douze membres fondateurs de la Fondation du patrimoine.

LE PETIT LÉONARD

Créé en 1997 par les éditions Faton, *Le Petit Léonard* est un magazine mensuel pour les enfants de 8/13 ans. Son but est d'éveiller les jeunes lecteurs à l'histoire de l'art et au patrimoine, de la Préhistoire à nos jours. Son approche est conçue sous la forme de dossiers de fond, de reportages et de rubriques consacrées à la peinture, la sculpture, l'architecture et les arts décoratifs, et l'actualité des expositions et des musées.

HAUT PATRONAGE DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

En partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale, la sixième édition du concours **1, 2, 3, PATRIMOINE !** est organisée par la Fondation du patrimoine et la Fondation Culture & Diversité.

Ce concours est l'exemple concret d'une action éducative permettant la mise en œuvre d'un projet collectif de sensibilisation au patrimoine, à son histoire et à ses métiers. La participation au concours, par une approche à la fois sensible et raisonnée du patrimoine local, contribue également au parcours « d'éducation artistique et culturelle » des élèves, défini par la circulaire n°2013-073 du 3 mai 2013.

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin%20officiel.html?cid_bo=71673

7. INFORMATIONS PRATIQUES

FONDATION DU PATRIMOINE

153 avenue Charles de Gaulle- 92 200 Neuilly-sur-Seine

Chargée de développement, responsable des prix et concours : Clémence Huline

Tél. : 06 37 84 65 08 – **Mail :** clemence.huline@fondation-patrimoine.org

Retrouvez tous nos projets sur notre site : www.fondation-patrimoine.org

FONDATION CULTURE & DIVERSITÉ

Chargée de mission : Mathilde Godart

Tél. : 01 47 53 61 84 – **Mail :** mgodart@fmlcd.org

Site : www.fondationcultureetdiversite.org

Page du concours : www.fondationcultureetdiversite.org/prix/le-concours-1-2-3-patrimoine

Twitter : @FondationCD

Facebook: facebook.com/pages/Fondation-Culture-Diversité/1520009581615824?fref=ts

F. MARC DE LACHARRIERE (FIMALAC)

Directrice des relations extérieures et du mécénat : Mathilde Thouéry

Tél. : 01 47 53 61 87 – **Mail :** mthouery@fimalac.com

Site : www.fimalac.com

LE PETIT LÉONARD

Journaliste : Laurence Caillaud

Tél. : 03 80 40 41 07 – **Mail :** laurence.caillaud@faton.fr

Site : www.lepetitleonard.com

Facebook : facebook.com/lepetitleonard

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Chargée d'études «éducation artistique et culturelle» (DGESCO B3-4) :

Dominique Pince-Salem

Tél. : 01 55 55 35 25 – **Mail :** dominique.pince-salem@education.gouv.fr

Site : www.education.gouv.fr